Lettre à Docteur Véron, 19 octobre 1852

Auteur: Baudelaire, Charles

Texte de la lettre

Transcription diplomatique

Vendredi 19 octobre 1852.

Monsieur Véron, voici ce qui m'arrive : mon éditeur veut que son livre (Edgar A. Poe) soit fait le 10 janvier, ainsi que l'implique du reste notre traité. Le livre n'est payable qu'à cette époque. J'ai donc très peu de temps à moi. Or tous mes livres, manuscrits et meubles en grande partie (lesquels livres et manuscrits, plus ma correspondance avec les gens qui ont connu l'auteur, sont indispensables pour la confection du livre) sont restés en gage au dernier terme. Si la Revue britannique ne m'avait pas joué le tour que vous savez, et si j'avais joui du grand plaisir de publier une nouvelle de moi, de dix ou douze feuilletons dans votre journal, ainsi que j'avais le droit de l'espérer, tout aurait marché comme sur des roulettes. J'aurais fait mon livre avec l'argent que j'aurais légitimement tiré du Constitutionnel, et je ne serais pas obligé de vous avouer ce honteux embarras. Voulez-vous me tirer d'affaire ? Il s'agit de 500 et quelques francs. J'ai raconté, non sans embarras, mon cas à Roqueplan, ainsi que mon projet de m'adresser à vous. Il m'a conseillé de tout vous dire. Ma foi, je n'en ai pas eu le courage, et j'ai préféré vous écrire. Si vous m'aviez fait l'honneur de me faire un traité, j'aurais peut-être pu m'en servir pour me procurer de l'argent, mais en tout cas je n'aurais pas pu l'exécuter tout de suite pour M. Laguéronnière [sic, pour La Guéronnière], je suis trop pressé par ma nouvelle besogne. Aussi bien j'aime mieux que les choses soient ainsi. Je n'ai pas le temps de faire sa connaissance, et j'éprouve moins d'embarras à vous écrire ceci qu'à lui demander l'insertion d'une nouvelle.

Dans quatre ou cinq jours, je vous enverrai le travail dont je vous ai parlé. Je présume qu'alors votre esprit sera libre et pourra juger s'il a quelque valeur.

P.-S. — Il me semble, — je ne saurais trop définir pourquoi, — qu'il y aurait impertinence et niaiserie à vous affirmer que je pourrais vous renvoyer cet argent prochainement. Tout cela doit vous inspirer une médiocre confiance en moi, — financièrement, du moins, — et d'ailleurs je vous avoue que je ne puis m'empêcher de croire qu'il est inévitable que j'aie avec vous plus tard des rapports littéraires plus heureux.

Veuillez agréer l'assurance de mes respects et de ma parfaite reconnaissance.

Charles Baudelaire.

A[utre] P.-S. — Il va sans dire que la dernière fois que j'ai eu l'occasion de vous voir, j'ignorais encore dans quel insupportable cercle vicieux j'allais être enfermé : trouver de l'argent pour en gagner.

C. B. 60, rue Pigalle.

Voilà trois jours que je trimballe cette terrible lettre dans ma poche. Si vous croyez devoir me refuser ce service, au moins, quand j'irai vous voir, daignez me le dire vous-même, afin que le refus ne me soit pas trop dur.

Informations sur la lettre

Date exacte19 octobre 1852 DestinataireVéron (Docteur) LangueFrançais

Information sur l'édition

SourceCPl I, 204

Éditeur numériqueAurelia Cervoni ; Andrea Schellino, groupe Baudelaire, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS), EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesFiche : groupe Baudelaire, ITEM (CNRS-ENS), EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Notice créée par <u>Groupe Baudelaire</u> Notice créée le 24/03/2020 Dernière modification le 20/05/2021